LE JOURNAL DU PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN DE MEYRIN-COINTRIN

DÉCEMBRE 2018 N°35



Le développement démographique et urbanistique de notre commune envisagé au début des années 2000 afin de répondre, en partie, aux importants besoins de logements de notre canton, a déterminé les autorités communales à engager de très importants investissements. Retrouvez les explications de notre Conseiller administratif en page 2.



Alessandro Scandurra

ÉDITO

UN ZESTE DE VITAMINE C POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Chères Meyrinoises, chers Meyrinois,

Le PDC Meyrin-Cointrin, c'est notre couleur ORANGE, tonifiante et piquante, qui insuffle partout où elle passe, une dose de bonne humeur. De par sa créativité et son énergie communicative, elle est porteuse d'optimisme et d'ouverture d'esprit.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas! Réchauffons alors nos cœurs et apportons la joie autour de nous!

Et c'est avec NOTRE cœur rempli de chaleur, d'amour, et d'espoir que nous regardons notre commune grandir :

la diversité des cultures, le mélange des générations, la vie associative et les entreprises meyrinoises enrichissent notre quotidien d'un zeste de vitamine.

Le *PDC Meyrin-Cointrin* vous souhaite le plus merveilleux des Noëls! Profitez bien de ces fêtes de famille pour faire le plein de bonheur et d'énergie.

Joyeux Noël et bonne année à tous!!!

PDC Meyrin-Cointrin

Bienvenue sur www.pdc-meyrin.ch



QUELS SONT LES EFFETS DE L'IMPORTANT DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET URBANISTIQUE DE LA COMMUNE SUR NOS FINANCES COMMUNALES?

~O>

Le développement démographique et urbanistique de notre commune envisagé au début des années 2000 afin de répondre, en partie, aux importants besoins de logements de notre canton, a déterminé les autorités communales à engager de très importants investissements.

Un certain nombre de nouvelles infrastructures ont ainsi vu le jour, notamment aux Vergers, avec l'école, la crèche et les aménagements extérieurs ou encore la mise à disposition d'équipements nécessaires à la population résidente : EVE Monthoux et EVE Cité – Parc, équipements sportifs et culturels (Stade de football, patinoire couverte, Boulodrome).

À cela, s'ajoutent la mise en conformité d'une partie de nos infrastructures vieillissantes (École des Boudines, École de la Golette), la mise en conformité légale de notre réseau des eaux claires et eaux usées, la réalisation du Lac des Vernes, ainsi qu'à l'urbanisation du quartier-Est de Cointrin.

Ces énormes investissements ont bien entendus un impact significatif sur nos finances communales.

Sur ces dix dernières années et jusqu'à la fin de cette législature en mai 2020, ce ne seront pas moins de 314 millions de francs qui auront été investis pour assurer le développement harmonieux de notre commune dans son expansion actuelle.

À ce jour, nous pouvons nous réjouir que sur les 245 millions déjà dépensés, 84% ait été financé par nos fonds propres et que les emprunts ne représentent que 16% des investissements consentis. Cela reste tout à fait raisonnable.

Si nous considérons également les investissements parmi les plus importants encore à réaliser durant la prochaine législature 2020-2025, voire 2025-2030, tels que la réalisation de la nouvelle Mairie, le parking P1, l'aménagement de la Place des Cinq continents, le parc arborisé sur le terrain de football D et les réfections de nos écoles et bâtiments vieillissants, c'est encore près de 280 millions à investir pour réussir l'ambitieux programme en cours du développement de notre Commune.

Il faudra donc rester vigilant, ces prochaines années, dans la gestion financière de notre Commune afin de conserver la bonne situation financière que nous observons aujourd'hui. Avec des amortissements de l'ordre de 13-17 millions annuels, nous pouvons rester sereins et confiants dans nos visions d'investissements.

Comme vous pouvez l'imaginer, l'augmentation de ces investissements et celle de notre population entraînent de facto, de nouvelles charges de fonctionnement sur les prestations à délivrer à la population.

Nous en observons déjà les conséquences marquées et ce, depuis l'exercice 2017 avec des charges qui ont augmentés de 10% par rapport aux années précédentes. Puis encore de 9% en 2018, et

5% supplémentaires au niveau du projet de budget 2019, malgré les mesures de précaution engagées par le Conseil administratif dans l'élaboration du plan financier.

En quatre ans, nos charges communales ont augmenté de 22% pour se fixer à 118'125'815 fr. dans le projet de budget 2019. Heureusement, les recettes suivent presque la même tendance puisque celles-ci-ont augmentées de 20% dans la même temporalité, pour être évaluées à 118'145'736 fr.

Le Conseil administratif a donc pu proposer une nouvelle fois un projet de budget équilibré pour l'exercice 2019, sans augmentation du centime additionnel et qui, a été accepté par le Conseil municipal le 21 novembre, au terme d'une séance marathon de 2 soirs et qui laisse un excédent de moins de... CHF 1'500.-

Il n'en demeure pas moins que, chaque année, l'exercice qui vise à présenter un budget équilibré, tel que l'exige la loi, devient de plus en plus ardu. Ainsi, les projections qui nous sont apportées par l'Administration cantonale des finances n'intègrent pas les nouveaux habitants, ni les nouvelles entreprises et leurs postes de travail qui sont pourtant des contribuables en devenir. Il appartient donc au Conseil administratif de procéder à ces évaluations pour les intégrer dans ses budgets successifs.

Comme vous le savez, notre commune aura enregistré une augmentation de la population de plus de 4'300 habitants à l'horizon 2020. Nous savons également que de nouvelles entreprises vont s'implanter dans nos diverses zones industrielles et que de nouveaux emplois vont être créés dès l'an prochain. Nous sommes donc certains que de nouvelles recettes vont être générées par le développement actuel de notre commune.

En conclusion

Je reste confiant sur les capacités de notre Commune à poursuivre les projets d'investissements envisagés. Nous pourrons ainsi assurer les prestations actuelles proposées à nos communiés meyrinois, tout en restant raisonnables quant aux nouvelles prestations qui pourraient nous être proposées, afin de conserver la très bonne situation financière actuelle.

Jean-Marc Devaud Conseiller administratif

SECURITÉ



DÉMÉNAGEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE



Lors du Conseil municipal du 18 septembre dernier, les parlementaires meyrinois ont accepté à l'unanimité, un crédit en faveur d'une réfection partielle et légère de la « Maison Mani », située à Vaudagne 13, afin de permettre d'offrir des locaux plus spacieux à notre police municipale.

La célèbre « Maison Mani », libre de ses occupants depuis le printemps 2017, a été rachetée par la Commune de Meyrin, tout d'abord pour garder cette magnifique bâtisse dans le patrimoine immobilier et par le fait qu'elle est déjà propriétaire de la 2ème partie du bâtiment qui comprend l'Auberge et la Maison communale.

En attendant de connaître son affectation définitive, il est très vite apparut l'idée de l'utiliser pour aménager des locaux administratifs, en attendant la construction de la nouvelle mairie prévue pour 2024.

Avec l'augmentation croissante de la population, le nombre d'employés municipaux a également connu une hausse, principalement pour répondre aux besoins et attentes de nos concitoyen-nes. Le nombre de m² de bureaux venant à manquer, le Conseil administratif a proposé d'affecter la «Maison Mani» à l'accueil de notre police municipale, afin de leur offrir des locaux adéquats à leurs fonctions. En réaménageant et modernisant l'appartement de près de 300 m² sur 2 niveaux en bureaux, nos agents pourront travailler dans des conditions optimales. 22 places de travail seront créées, incluant une réception, des salles de réunion, la direction du service, le secrétariat, les agents municipaux, les agents du stationnement et la protection civile.

De plus, cette nouvelle affectation permettra de proposer une proximité sécuritaire aux habitants des Vergers, de Meyrin-Village, de la Golette, tout en restant proche de la Cité ou encore des Champs-Frêchets.

Ce déménagement permettra également de libérer des locaux dans l'actuelle Mairie afin d'offrir des nouveaux espaces à d'autres services de l'administration communale, notamment l'État civil, qui connaîtra, dès janvier 2019, une augmentation du personnel, les deux offices de Meyrin-Mandement et Vernier étant amenés à fusionner.

Nous pouvons toutefois d'ores et déjà vous confirmer que la police municipale retrouvera en 2024 sa centralité dans la nouvelle Mairie prévue au cœur de notre cité.

Cosima Deluermoz Conseillère municipale



ADHÉRER AU PDC DE MEYRIN-COINTRIN, QUELLE BONNE IDÉE!

Conatctez-nous par messagerie électronique à info@pdc-ge.ch

PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL UNE FONCTION AU SERVICE DE LA POPULATION

Laurent Tremblet préside pour la 3ème fois le Conseil municipal. Après 2010-2011 et 2012-2013, il a été élu à cette fonction par le Conseil municipal dans sa séance de mai dernier et il a pris ses fonctions le 1er juin, pour une année, jusqu'au 31 mai 2019. Le Canard à l'Orange a voulu en savoir plus sur la fonction de Président et lui a posé 3 questions, dans l'idée de mieux comprendre quels étaient ses devoirs et obligations.

Quelle est la tâche principale qu'il vous incombe, en tant que Président du Conseil municipal?

Il s'agit bien entendu de présider les séances du Conseil ainsi que les séances du bureau du Conseil. Ce dernier se réunit afin de préparer l'ordre du jour des séances plénières, proposé par l'administration sur la base des projets qui doivent être soumis au Conseil municipal. Soit de nouveaux projets, soit des projets présentés lors de séances précédentes, renvoyés en commission pour être étudiés et qui reviennent en plénière afin d'être entérinés. Le vote le plus important, soumis chaque année au Conseil municipal, est sans aucun doute celui qui porte sur le budget communal pour l'année suivante. L'exercice se déroule depuis quelques années sur deux soirées consécutives au mois de novembre, de par le montant important du budget et la complexification du système. La tâche est passionnante mais elle demande une attention soutenue afin de mener à bien les débats que je souhaite garder constructifs et dans le respect des prises de paroles de chacun.

Parlez-nous également de la tâche de représentation qui vous incombe.

En effet, le Président du Conseil municipal, en sa qualité de 1er citoyen de la Commune, est régulièrement convié à participer aux manifestations communales mais également à celles organisées par les nombreuses associations culturelles ou sociales et des clubs sportifs meyrinois. On peut citer par exemple le discours du 1er Août sur la Campagne Charnaux, les diverses fêtes de Noël organisées pour les Aînés mais aussi les Assemblées générales ou les manifestations des clubs et sociétés. C'est pour moi très important de développer cette proximité avec la population, de rencontrer les Meyrinoises et les Meyrinois pour être à leur écoute. A ce jour, déjà plus de 60 invitations depuis le 1er juin! Je ne peux pas me rendre partout, certaines soirées voyant plusieurs invitations se chevaucher, mais je mets un point d'honneur, dans la mesure du possible, à répondre à toutes, au minimum par écrit et, en cas d'absence, de proposer à l'un des deux Vice-présidents de s'y rendre à ma place.

Quelle est votre motivation et quelle satisfaction en retirez-vous?

Ma motivation? Rencontrer la population! Il est important à mes yeux de ne pas rester «le politicien-lointain-que-l'on-ne-voit-jamais», celui qui ne fait que présider les séances du Conseil municipal dix fois l'an et qui, en dehors de cette tâche, ne vit pas de l'intérieur les événements qui ponctuent la vie communale et celle de ses habitants. Ma satisfaction est totale lorsqu'en fin de soirée, je rentre d'une Assemblée générale en ayant pu apporter un message de soutien des autorités à ceux qui s'investissent au quotidien dans la vie de leur club ou de leur association. Je suis pleinement convaincu que c'est en partageant ces moments que je mets ma fonction de Président du Conseil municipal au service de la population meyrinoise.



48 ans, marié, 2 enfants

Conseiller municipal depuis 1999

Président de la commission

d'urbanisme depuis 2007

Grand voyageur, il aime découvrir de nouvelles cultures, de nouveaux horizons et la rencontre avec les autochtones. Epicurien, il adore la bonne cuisine et les bons vins.